



Ecole de Musique et de Danse de la Vallée de Munster  
9 Rue Sébastopol – 68140 MUNSTER

## FICHE D'INSCRIPTION MUSIQUE

### Année scolaire 2017/2018

*A nous retourner dûment complétée et signée au plus tard lors de la  
journée d'inscription du 9 septembre 2017.*

NOM de l'élève :  Prénom :

Adresse :

Code postal :  Localité :

Date de naissance :     /     /

▪ **Adhésion familiale (20 €) :**

NOM du responsable légal:  Prénom :

(membre actif qui paye la cotisation et a le droit de vote à l'Assemblée Générale).

N° téléphone domicile :

Portable(s) :

Professionnel :

Autre (préciser) :

E-mail :

-----

▪ **INSCRIPTION POUR** : cocher la(les) case(s) de votre choix

**EVEIL MUSICAL (CF. calendrier des cours collectifs) (engagement annuel)**

Choix du jour : \_\_\_\_\_

➤ **INITIATION MUSICALE ET INSTRUMENTALE (1 cours collectif + 1 cours d'instrument)**

Cours d'instrument individuel      Cours d'instrument à deux (sous réserve -  
engagement annuel)

Choix de l'instrument : \_\_\_\_\_

➤ **FORMATION INSTRUMENTALE 1<sup>er</sup> 2<sup>e</sup> ou 3<sup>e</sup> cycle (1 cours collectif obligatoire en 1<sup>er</sup> cycle  
ou 1 atelier obligatoire en 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycle + 1 cours d'instrument)**

Cours d'instrument 30 min/semaine    Cours d'instrument 45 min/semaine

Choix de l'instrument : \_\_\_\_\_

Demande de cours d'instrument 20 min / semaine (en 1<sup>er</sup> cycle si accord du professeur)

Niveau de formation musicale (orientation figurant sur le dernier bulletin) : \_\_\_\_\_

➤ **FORMATION MUSICALE SEULE (engagement annuel) :**  
Niveau :  IC1  IC2  IC3  IC4  Ecriture musicale  La musique autrement

➤ **FORMATION INSTRUMENTALE SEULE (2<sup>ème</sup> instrument ou + de 18 ans)**  
 Cours d'instrument 30 min/semaine  Cours d'instrument 45 min/semaine

Choix de l'instrument : \_\_\_\_\_

➤ **CHORALE DE L'ECOLE (engagement annuel)**  
 Chorale d'enfants  Chorale d'adolescents, musiques actuelles

➤ **ATELIERS DE PRATIQUES COLLECTIVES (1 atelier obligatoire en 2<sup>ème</sup> cycle) :**  
**(engagement annuel pour les ateliers non compris dans la formation musicale)**

Orchestres de l'Ecole  Chorale d'adolescents, musiques actuelles

Ecriture musicale  Musiques actuelles, Rock

La musique autrement

Harmonie de \_\_\_\_\_ (commune) partenaire de l'EMDV

-----  
▪ **MODALITES DE PAIEMENT :**

Le paiement de l'écolage se fera lors de la journée d'inscription le 9 septembre 2017, par chèques datés du jour et collectés pour l'année complète. Le paiement pourra se faire par chèque bancaire, chèques ANCV ou par virement mensuel. Les chèques seront encaissés selon l'échéance qui vous convient : *(cocher la case de votre choix)*

Chèque annuel  Chèques trimestriels  Chèques mensuels  Virement mensuel

☞ L'école accepte le paiement en chèques-vacances (appoint obligatoire : aucun remboursement ne sera fait).

☞ Tout trimestre commencé est dû dans son intégralité. Pour les cours qui nécessitent un engagement annuel, toute année commencée est due en totalité (Paiement en une fois. Aucun paiement par virement ne pourra être accepté).

☞ Le tarif « famille » est appliqué automatiquement à partir du deuxième enfant dans l'ordre de la fratrie.

**Droit à l'image :**

Pour les outils pédagogiques et de communication utilisés par l'Ecole de Musique : affichages, publications, vidéo, site internet. Et en tant que représentant légal,

J'autorise la diffusion de l'image de cet élève  Je n'autorise pas la diffusion de l'image de cet élève

**Diffusion d'annuaire :**

J'autorise la diffusion des coordonnées postales de l'élève aux associations partenaires de l'EMDV.

**Participation à la vie de l'association :**

Je suis prêt à aider à l'organisation matérielle d'au moins une manifestation publique dans l'année.

Les informations recueillies sont nécessaires pour la gestion de l'association et l'organisation des cours. Elles font l'objet d'un traitement informatique. Seules les personnes statutairement responsables de la gestion de l'association, la secrétaire et la directrice ont accès à ces données. Les professeurs disposent de la liste de leurs élèves et des coordonnées permettant de vous joindre en cas d'absence par exemple. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à Eliane WARTH, directrice de l'EMDV.

Je certifie avoir pris connaissance et accepté les tarifs et conditions 2017-2018.

Date d'inscription : \_\_\_\_\_

L'inscription est définitive après règlement des écolages et de l'adhésion annuelle conformément aux modalités de paiement précisées ci-dessus.

Signature du responsable légal :